FLORNOY. FERRI

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

Produit

MONEFLOR - Part C
Fonds commun de placement (FCP) géré par FLORNOY FERRI

Nom de l'initiateur : FLORNOY FERRI
Code ISIN : FR001400LJ75
LEI : 969500BWUF3VFVLPP715
Site internet : https://www.flornoyferri.com
Contact : Appelez le 01 84 16 13 26 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de FLORNOY FERRI en ce qui concerne ce document d'informations clés. FLORNOY FERRI est agréée en France sous le n° GP-12000007 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 19/10/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : MONEFLOR (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un fonds Commun de Placement de droit français.
Durée : La durée de vie de ce produit est de 99 ans. La société de gestion peut en outre décider de la dissolution ou de sa fusion à son initiative.
Objectifs : Classification : Monétaire à valeur liquidative variable standard
L'objectif du Fonds est d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, égale à son indicateur de référence l'€STR, sur la durée de placement recommandée de trente (30) jours. Il est toutefois précisé qu'après la prise en compte des frais courants la performance de cet OPCVM peut être inférieure à celle de l'€STR. Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatils, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre OPC et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital.
L'€STR Euro Short Term Rate est une référence du prix de l'argent au jour le jour dans la zone euro. J
L'indicateur de référence ne constitue pas une limitation de l'univers d'investissement du Fonds. Il permet à l'investisseur d'apprécier le profil de risque du Fonds à posteriori. La performance et la composition du portefeuille de l'OPCVM pourront s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance proche de celle du marché monétaire dans un contexte de risque de marché comparable à celui donné par son indice de référence.
- une sélection rigoureuse des émetteurs en fonction de leur profil rendement – risque, l'objectif étant de minimiser le risque à rendement égal. Cette sélection repose sur une connaissance approfondie des émetteurs, liée à l'expertise de notre équipe d'analystes crédit,
- une bonne diversification sectorielle et par émetteur (par le choix des émetteurs lors du renouvellement des émissions arrivant à échéance et par une gestion active au travers d'arbitrages entre titres liquides),
- une gestion opportuniste de la maturité des titres afin de tenir compte de la spécificité du marché monétaire (passages de fin d'année et de fin de semestre, anticipation des besoins de liquidité des banques).
La performance du FCP est principalement obtenue au travers d'une sélection active des instruments du marché monétaire et d'une gestion active du risque de taux d'intérêt.
Caractéristiques essentielles :
Afin de minimiser son exposition au risque crédit, le FCP investit dans des titres offrant une grande qualité : obligations, instruments du marché monétaire et titres négociables à court / moyen terme, libellés en euro de haute qualité selon un processus interne d'appréciation de la qualité de crédit. Le gérant s'assure que les instruments qui composent le portefeuille du fonds sont de bonne qualité de crédit selon un processus interne d'appréciation de la qualité dans le cadre duquel la Société de Gestion doit notamment prendre en compte la qualité de crédit et la nature de la classe d'actif de l'instrument et le profil de liquidité.
Le gérant peut également se référer de manière non exclusive aux notations court terme des agences de notation reconnues qui ont noté l'instrument et qu'il jugera les plus pertinentes en veillant à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations. En tout état de cause, la Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente. . A titre de dérogation, le Fonds peut investir plus de 5% et jusqu'à 100% de son actif net dans des titres émis ou garantis par un même émetteur de dette publique tel que les Etats membres, administrations, institutions et / ou organisations de la zone euro, dont la liste complète figure dans le prospectus.
Le portefeuille privilégie des titres offrant une notation Investement Grade :
Il limite son investissement à des instruments financiers ayant une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours.
La maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance (en anglais dénommée WAM - Weighted Average Maturity) est inférieure ou égale à 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers (en anglais dénommée WAL - Weighted Average Life) est inférieure ou égale à 12 mois.
Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré, afin de se couvrir contre le risque de taux d'intérêt et le risque de change.
Indicateur de référence : €STR
Affectation des revenus : Capitalisation
Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11h heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France (au sens de l'article L.3133-1 du Code du Travail) même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes, et/ou des jours de fermeture de Bourse (calendrier Euronext SA.).
Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs.
Dépositaire : BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM)

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet https://www.flornoyferri.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : FLORNOY FERRI - 87-89 avenue Kléber , 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

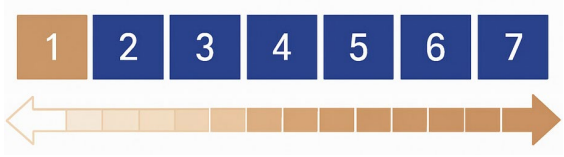

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 30 jours.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Risque non compris dans l'indicateur synthétique de risque :
Risque de crédit

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 0,08333 ans. **Exemple d'investissement : 10 000 €** **Scénarios**		**Si vous sortez après 30 jours**
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**	
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 982 EUR**
	Rendement annuel moyen	-0,18%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 000 EUR**
	Rendement annuel moyen	0,00%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 000 EUR**
	Rendement annuel moyen	0,00%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 034 EUR**
	Rendement annuel moyen	0,34%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Février 2016 et Mars 2016
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Janvier 2019 et Février 2019
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Mars 2024 et Avril 2024

Que se passe-t-il si FLORNOY FERRI n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie. Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire et ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euros sont investis

	Si vous sortez après 30 jours.
Coûts totaux	**3 EUR**
Incidence des coûts annuels (*)	0,00%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,03 % avant déduction des coûts et de 0,00 % après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,37%de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	3 EUR
Coûts de transaction	0,04%de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : 30 (trente jours)

Il n'existe pas de période de détention minimale pour ce produit, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds. Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 30 jours.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11h heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France (au sens de l'article L.3133-1 du Code du Travail) même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes, et/ou des jours de fermeture de Bourse (calendrier Euronext SA.).

Plafonnement des rachats : En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète de souscriptions et rachats sur cet OPCVM.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

FLORNOY FERRI informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de FLORNOY FERRI - 87-89 Av. Kléber, 75116 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse https://www.flornoyferri.com.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société https://www.flornoyferri.com.

Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : FLORNOY FERRI - 87 - 89 avenue Kléber - 75116 Paris.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse https://www.flornoyferri.com.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de FLORNOY FERRI et ne soit pas satisfait de la réponse de FLORNOY FERRI qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org